

# UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur  
66130 ILLE SUR TET  
Tél. : 04 68 50 22 08  
Courriel : [ucic66@gmail.com](mailto:ucic66@gmail.com)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°3-2023 REUNION DU 30 MAI 2023

### Objet : Compte administratif et gestion 2022

L'an deux mille vingt-trois et le trente mai à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Monsieur Etienne MARGALL, syndic est désigné secrétaire de séance.

**Présents : MM. BRUZY Didier, CALMON Patrice, MAILLOLS Pascal et MARGALL Etienne, syndics titulaires. Messieurs GARCIA François et REIG Jean, syndic suppléant.**

**Mme. BOUZAN Béatrice donne pouvoir à M. Patrice CALMON.**

Le Président présente les comptes administratif et gestion 2022. Elle précise que l'année se termine avec 4 025,25 € d'excédent de fonctionnement et 2 141,00 € d'excédent d'investissement.

<b>COMPTES 2022</b>					
<b>UNION DES CANAUX D'ILLE ET CORBERE</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Articles	Dénominations	Réalisé	Articles	Dénominations	Réalisé
605	Achat matériel, équipement, travaux		6419	Remboursement rémunération	229,60
60612	Electricité	1 151,44	70685	Redevance rôle	204 706,60
60622	Carburants	5 075,00	7488	Autres prestations de serv.	51 581,42
60623	Fourniture non stocke Alimentation	248,25	7087	Remboursement de frais	26,00
60632	Fourniture équipement	158,10	7588	Autres produits divers	9 382,43
60636	Vêtements de travail	1 041,35			
6064	Fournitures admin.	1 905,40			
6068	Autres matières et fournitures	1 827,82			
611	Contrat prestation service	129,09			
613	Location	37 339,51			
615221	Bâtiments publics	80,00			
61551	Matériel roulant	2 177,40			
61558	Entretien bien mobilier	304,74			
6156	Maintenance	3 434,24			
6168	Primes d'assurances	3 210,46			
622	Honoraires	200,00			
623	Publicité, relation publique	2 298,90			
626	Frais d'affr. Et Télécom	10 066,43			
	<b>TOTAL CHAP 11</b>	<b>70 648,13</b>			
6411	Personnel titulaire	126 249,93			
6413	Personnel non titulaire	10 902,16			
6415	Indelnité inflation	400,00			
6450	Cotisations Sociales	52 969,97			
	<b>TOTAL CHARGES SALARIALES</b>	<b>190 522,06</b>			
65818	Redevance pour brevets SIG	500,00			
6558	Autres contributions obligatoires	1,01			
6588	Autres charges gestion courante				
678	Autres charges excep.	0,00			
O23	Virement à l'investissement	0,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>501,01</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>261 671,20</b>	<b>TOTAL</b>		<b>265 696,45</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations		Articles	Dénominations	
001	Résultats reportés		1068	Virement au fonctionnement	2141,00
	TOTAL	0		TOTAL	2141,00

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité :

- Valide les comptes administratif et gestion 2022 ;
- Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'UCIC,  
Didier BRUZY